



Madame, Monsieur,

Vous avez choisi, ou allez prochainement choisir, pour l'année scolaire 2021-2022, de scolariser votre enfant dans notre établissement ; nous vous remercions sincèrement pour la confiance accordée.

Vous trouverez ci-dessous des informations pratiques importantes sur les frais inhérents à la scolarité et à la demi-pension pour votre enfant.

- Montant de la rétribution scolaire en classe de 6^{ème} : **485 €/an**
- Montant de la rétribution scolaire pour les autres classes : **510 €/an**
- Montant forfaitaire de la demi-pension : **786 €/an**
- Pour un repas occasionnel, l'élève remet **5,80 €** au secrétariat.
- Réduction de 10% sur la contribution pour un 2^{ème} enfant et 20% pour un 3^{ème} enfant scolarisé (ou +).

Le Mode de règlement : Vous avez la possibilité de choisir entre :

1. Le prélèvement automatique : neuf prélèvements (d'Octobre à Juin, le 5 de chaque mois) seront opérés dans l'année selon un échéancier qui vous sera communiqué. **Le document de demande de prélèvement est à remplir obligatoirement en début de chaque année.**
2. Le règlement par chèque ou espèces : Vous recevrez une facture annuelle en Octobre. Elle sera payable en une ou 3 fois (sur Octobre, Janvier et Mars). Un échéancier personnalisé peut être mis en place avec le secrétariat.

Nous rappelons que l'inscription à la demi-pension ne pourra être résiliée qu'avec l'accord du chef d'établissement, sur demande écrite de votre part.

Par ailleurs, à partir de deux semaines consécutives d'absence justifiée (raison de santé), une réduction de la demi-pension pourra être sollicitée auprès du secrétariat. Elle interviendra alors en régularisation et se fera sur une base hebdomadaire de 16,95 € (coût approximatif des matières premières).

Pour votre information, nous vous proposons le tableau récapitulatif ci-dessous :

Tarifs 2021-2022		6 ^{ème} Externe	6 ^{ème} $\frac{1}{2}$ pensionnaire	5 ^è / 4 ^è / 3 ^è Externe	5 ^è / 4 ^è / 3 ^è $\frac{1}{2}$ Pensionnaire
Montant total annuel :		485 €	1 271€	510 €	1 296 €
Règlement par Chèque ou espèces	Facture globale 2021-2022 Payable en 3X	485.00 €	1 271.00 €	510.00 €	1 296.00 €
Règlement par prélèvements automatiques	Montants Mensuels <u>approximatifs</u>	9 fois 53.89 €	9 fois 141.23 €	9 fois 56.67 €	9 fois 144.00 €

Des manuels scolaires peuvent être facturés en supplément de la facturation de contribution et demi-pension.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Mme Julie GUEVEL,
Directrice Adjointe.

Mme Sabine BEURIER,
Secrétaire.

M. Yannick COULOUARN
Directeur.

Collège des Abbés Tanguy – BP 29 – 33 Quai Théodore BOTREL – 29 930 PONT-AVEN
Tél : 02.98.06.00.66 - mail : pontaven-colabt@wanadoo.fr